

Image not found or type unknown



Ai je le droit de faire un barbecue sur ma terrasse?

Par **Mathis90**, le **21/03/2009** à **22:01**

Bonjour, rnJe suis locataire d'un appartement dans une co-propriété dans un petit village du territoire de Belfort. L'appartement est au 1er étage avec une terrasse, les beaux jours ne tardant pas à arriver, je me demandais si j'avais le droit de faire un barbecue sur celle ci? Choisir plutot un barbecue electrique ou charbon/bois? Pour information, j'ai du voisinage au dessus de moi mais il n'ont pas leur terrasse de ce coté de la mienne et j'ai un voisin sur ma droite qui a une terrasse à un peu prêt 3 mètres de la mienne au même niveau. rnMerci par avance de votre réponse.

Par **frog**, le **22/03/2009** à **04:21**

Tout dépend de ce que vous permet ou ne vous permet pas le règlement de la copropriété. Dans le doute, optez pour de l'électrique, ça sent un peu moins fort et c'est moins salissant.

Par **Mathis90**, le **24/03/2009** à **18:38**

Je vais me renseigner sur le contenu du règlement de la co-propriété.rnMerci pour votre réponse rapide.